

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique unique préalable à une demande d'autorisation environnementale et de permis de construire pour l'édification d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de TALLER.

Demandeur : CPES TALLER SAS
330 rue du Mourelet, ZI de Courtine
84000 Avignon

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de TALLER, siège de l'enquête publique unique, durant 30 jours consécutifs, **du lundi 13 novembre 2023 au mardi 12 décembre 2023 (inclus)**.

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation environnementale (Installations, Ouvrages, Travaux et Aménagement soumis à autorisation, dérogation au titre des espèces et habitats d'espèces protégées et autorisation de défrichement) et pour délivrer des permis de construire.

Monsieur Gérard LAGRANGE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et Monsieur Philippe LAFFITE en qualité de suppléant, par décision n° E23000080/64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 13 octobre 2023.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande d'autorisation environnementale et de permis de construire, l'étude d'impact, le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage, pourra être consulté :

sur support papier : à la mairie de Taller, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;

sur un poste informatique : à la mairie de Taller, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 13 novembre 2023 au mardi 12 décembre 2023 (inclus)**, être :

consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Taller, siège de l'enquête publique unique ;

envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de Taller, siège de l'enquête publique – 71, rue de la Croix Saint-Marc – 40 260 TALLER ;

transmises par courriel à ddtm-bajep-participation-du-public@landes.gouv.fr **avant le mercredi 13 décembre 2023**. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EPU AE + PC CPV TALLER) ».

Monsieur Gérard LAGRANGE recevra le public à la mairie de Taller aux dates et heures suivantes :

Jeudi 16 novembre 2023 : de 09h00 à 12h00

Lundi 4 décembre 2023 : de 14h00 à 17h00

Mardi 12 décembre 2023 : de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, CPES TALLER SAS, représentée par **Monsieur LABASTE Jean – 25 avenue Gaspard Coriolis – 31100 Toulouse – 05 32 78 22 98 – qef-solaire@qenergy.eu**

Les conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la **mairie de Taller, siège de l'enquête publique unique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes – service police de l'eau et des milieux aquatiques (SPEMA) (05 58 51 30 42) – service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) –** et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.